



La Co-Tidienne

26 mai 2020

On vous informe

Les documentalistes du CNFPT mettent à votre disposition une veille quotidienne pendant la crise sanitaire. Retrouvez toutes les informations sélectionnées aujourd'hui.

LA FORMATION DU JOUR...

Webinaire :

L'infobésité, soyez plus léger !



Animatrices : Fanny Duriez et Dani Dubourg Margain

Comprendre et gérer les flux d'informations dont vous faites l'objet, des pistes pour votre régime !

Mardi 09 juin - 17h00 à 18h00

Lien du webinaire :

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/r31y7cek4mmb/>

L'INFORMATION DU JOUR...

La crise sanitaire pour les collectivités territoriales

➤ Actualité juridique

Décret n° 2020-604 du 20 mai 2020 complétant le décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 21/05/2020, n° 124

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/5/20/2020-604/jo/texte>

Ce décret complète et aménage diverses dispositions prises dans le cadre de l'épidémie de covid-19 : transport et déplacement, établissement recevant du public, rassemblements, réunions ou activités...

Décret n° 2020-610 du 22 mai 2020 pris pour l'application de l'article L. 3131-17 du code de la santé publique

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 23/05/2020, n° 125

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/5/22/2020-610/jo/texte>

Ce décret fixe les conditions dans lesquelles sont prises et renouvelées les mesures individuelles de mise en quarantaine et les mesures de placement à l'isolement prévues au II de l'article L. 3131-17 du code de la santé publique, ainsi que les modes d'information des personnes concernées. Il prévoit les modalités de transmission au préfet du certificat médical permettant de constater que la personne est atteinte par le virus, préalablement à la décision de placement à l'isolement. Le décret fixe la procédure applicable devant le juge des libertés et de la détention saisi d'une demande de prolongation ou de mainlevée d'une mesure de mise en quarantaine ou de placement à l'isolement.

Décret n° 2020-617 du 22 mai 2020 complétant le décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 23/05/2020, n° 125

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/5/22/2020-617/jo/texte>

Ce décret crée une mesure de mise en quarantaine ou de placement et maintien en isolement à l'entrée sur le territoire national ou à l'arrivée en Corse ou dans l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution, pour toute personne ayant séjourné, au cours du mois précédant cette entrée ou cette arrivée, dans une zone de circulation de l'infection définie par arrêté du ministre chargé de la santé. Il en définit les modalités de mise en œuvre.

Décret n° 2020-618 du 22 mai 2020 complétant le décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 23/05/2020, n° 125

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/5/22/2020-618/jo/texte>

Ce décret autorise la réouverture des établissements de culte et prescrit des mesures de sécurité sanitaire.

Arrêté du 19 mai 2020 modifiant l'arrêté du 28 juin 1994 relatif à l'identification et à l'agrément sanitaire des établissements mettant sur le marché des denrées animales ou d'origine animale et au marquage de salubrité

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 23/05/2020, n° 125

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/5/19/AGRG2012535A/jo/texte>

Cet arrêté vise à compléter le dossier de déclaration lorsque celle-ci est liée au changement de prestataire d'un service de restauration collective et précise les modalités d'identification des établissements déclarés.

Arrêté du 19 mai 2020 modifiant l'arrêté du 8 juin 2006 relatif à l'agrément sanitaire des établissements mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 23/05/2020, n° 125

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/5/19/AGRG2012525A/jo/texte>

Cet arrêté précise la notion d'établissement susceptible d'être agréé et modifie le statut du prestataire auquel un service de restauration collective peut être confié et actualisation de références réglementaires.

Arrêté du 19 mai 2020 modifiant l'arrêté du 3 avril 2020 prescrivant des mesures temporaires favorisant l'adaptation des entreprises du secteur alimentaire mettant sur le marché des denrées animales ou d'origine animale au contexte des restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 23/05/2020, n° 125

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/5/19/AGRG2012531A/jo/texte>

Cet arrêté autorise à titre exceptionnel le don par les exploitants de restauration collective des préparations culinaires élaborées à l'avance et des excédents congelés en urgence en mars 2020, lors du confinement décidé dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19.

Arrêté du 19 mai 2020 fixant les catégories de denrées alimentaires qui sont exclues du don compte tenu du risque sanitaire que leur conservation peut engendrer

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 23/05/2020, n° 125

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/5/19/AGRG2012537A/jo/texte>

Cet arrêté définit, en application de l'article D. 543-306 du code de l'environnement, les catégories de denrées alimentaires qui sont exclues du don compte tenu du risque sanitaire que leur conservation peut engendrer. Il concerne notamment les opérateurs de la restauration collective.

Arrêté du 19 mai 2020 modifiant l'arrêté du 6 mars 2020 autorisant par dérogation la mise à disposition sur le marché et l'utilisation temporaires de certains produits hydro-alcooliques utilisés en tant que biocides désinfectants pour l'hygiène humaine

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 23/05/2020, n° 125

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/5/19/TREP2012412A/jo/texte>

Cet arrêté prolonge jusqu'au 10 juillet 2020 la dérogation de compétence accordée aux pharmaciens pour la formulation de certains produits hydro-alcooliques.

Arrêté du 20 mai 2020 complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 21/05/2020, n° 124

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/5/20/SSAZ2012596A/jo/texte>

Cet arrêté vise à renforcer l'évaluation des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro détectant les anticorps dirigés contre le SARS-CoV-2 par un examen sérologique.

Arrêté du 22 mai 2020 identifiant les zones de circulation de l'infection du virus SARS-CoV-2

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 23/05/2020, n° 125

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/5/22/SSAZ2012126A/jo/texte>

Cet arrêté détermine les zones de circulation du virus covid-19. Ces zones couvrent l'ensemble du territoire national et des pays du monde.

Circulaire du 14 mai 2020 relative à la présentation des nouvelles mesures de police applicables dans le cadre de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et des infractions réprimant leur violation

circulaires.legifrance.gouv.fr, 21/05/2020

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2020/05/cir_44972.pdf

La loi du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire complète la liste des mesures de police susceptibles d'être édictées pendant cette période. Cette circulaire présente les nouvelles mesures de police en vigueur à compter du 11 mai 2020, ainsi que les sanctions qui leur sont applicables. Elle présente également l'extension du pouvoir de constatation de ces infractions à certaines catégories d'agents.

Instruction du 6 mai 2020 relative à la mise en oeuvre territoriale du déconfinement à compter du 11 mai

circulaires.legifrance.gouv.fr, 20/05/2020

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2020/05/cir_44974.pdf

Cette instruction précise les principes de la mise en œuvre du déconfinement, sur une base territorialisée, dans les différents aspects de la vie économique et sociale de la Nation. Elle traite également des questions spécifiques aux outre-mer. Elle fixe des orientations pour la méthode de concertation et de suivi local du déconfinement.

➤ **Organisation institutionnelle des collectivités territoriales**

Le 5 juillet, tous les maires de France devraient être élus

Maire-info.com, 25/05/2020

<https://www.maire-info.com/coronavirus/le-5-juillet-tous-les-maires-de-france-devraient-%C3%AAtre-elus%C2%A0-article-24233>

Le très long feuilleton des élections municipales est en passe de s'achever : c'est le dimanche 28 juin – sauf rebondissement dû à une éventuelle recrudescence du coronavirus – que le deuxième tour aura lieu dans les quelque 5 000 communes où le premier n'a pas été conclusif. L'annonce en a été faite vendredi 22 mai par le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur.

Installation des conseils municipaux et communautaires : la DGCL rappelle les premières mesures à prendre

Maire-info.com, 25/05/2020

<https://www.maire-info.com/%C3%89lus-locaux/installation-des-conseils-municipaux-et-communautaires-la-dgcl-rappelle-les-premiermes-mesures-%C3%A0-prendre-article-24234>

Alors que va s'achever, jeudi prochain, la période d'installation des conseils municipaux élus au complet le 15 mars, la direction générale des Collectivités locales (DGCL) vient de diffuser sa traditionnelle circulaire sur les premières mesures à

prendre après l'installation des conseils municipaux et communautaires. Ce texte remplace celui qui avait été élaboré lors du précédent scrutin (circulaire du 24 mars 2014) et intègre un certain nombre de dispositions nouvelles, issues de la loi Engagement et proximité et de certaines dispositions spécifiques liées à la crise sanitaire.

➤ **Ressources Humaines / Fonction publique**

Les demandes de revalorisation des syndicats de fonctionnaires ravivées /

HONORE Renaud

Echos (les), 26/05/2020, p. 2

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/le-segur-de-la-sante-ravive-les-demandes-des-syndicats-de-fonctionnaires-1205640>

Les syndicats de la fonction publique veulent profiter de la négociation en cours sur la revalorisation de la rémunération des soignants pour étendre le débat à l'ensemble des métiers publics. Le gouvernement réfléchit à dissocier l'évolution du point d'indice des trois fonctions publiques.

➤ **Services publics impactés**

Achat public / Finances / Marchés publics

Fonds européens : État et régions adaptent leurs négociations avec Bruxelles au contexte sanitaire

Maire-info.com, 25/05/2020

<https://www.maire-info.com/coronavirus/fonds-europeens-%C3%89tat-et-regions-adaptent-leurs-negociations-avec-bruxelles-au-contexte-sanitaire-article-24235>

Priorités : mobilité durable, très haut débit, santé, tourisme...

Réclamant un « *budget européen ambitieux* », qui devra bénéficier à « *toutes les régions* » et être « *une composante essentielle du plan de relance à venir* », l'État et les régions anticipent les besoins liés à la crise sanitaire actuelle et estiment que « *la capacité d'aider l'ensemble des secteurs d'activité fait partie des attentes les plus immédiates ainsi que le fait de faciliter les relocalisations productives dont la crise a mis en lumière l'importance stratégique* ».

Covid-19 : dispense d'avis de la commission d'appel d'offres / GUELLIER Philippe

lagazettedescommunes.com, 26/05/2020

<https://www.lagazettedescommunes.com/680568/covid-19-dispense-davis-de-la-commission-dappel-doffres/?abo=1>

Aux termes des articles L. 1411-6 et L. 1414-4 du code général des collectivités territoriales, les projets d'avenants aux conventions de délégation de service public et aux marchés publics entraînant une augmentation du montant global de ces contrats supérieure à 5 % doivent respectivement faire l'objet d'un avis préalable de la commission de délégation des services publics mentionnée à l'article L. 1411-5 du même code et de la commission d'appel d'offres avant d'être conclus.

En réponse à l'épidémie de Covid-19 et aux difficultés que cette épidémie pouvait entraîner quant à la réunion de ces commissions et au respect des obligations précitées, le gouvernement a décidé de supprimer l'obligation de recueillir un tel avis pendant la durée de l'urgence sanitaire.

Action éducative / Restauration scolaire

Un maire peut-il vraiment maintenir ses écoles fermées ? / LESAY JEAN-DAMIEN

Localtis.info, 26/05/2020

https://www.banquedesterritoires.fr/la-justice-ordonne-la-reouverture-de-classes-maternelles-bobigny?pk_campaign=newsletter_quotidienne&pk_kwd=2020-05-25&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_quotidienne

Le tribunal administratif de Montreuil a enjoint la mairie de Bobigny de rouvrir les grandes sections de ses écoles maternelles. Pour le juge des référés, l'arrêté du maire visant à maintenir la fermeture des écoles maternelles jusqu'à la fin de l'année scolaire porte atteinte au droit à l'éducation.

Prévention / Police municipale

Déconfinement : le juge suspend un arrêté municipal imposant le port du masque / JABRE Léna

lagazettedescommunes.com, 26/05/2020

<https://www.lgazettedescommunes.com/680556/deconfinement-le-juge-suspend-un-arrete-municipal-imposant-le-port-du-masque/?abo=1>

Par un arrêté du 20 mai 2020, le maire de Strasbourg a obligé les personnes de plus de onze ans à porter un masque « grand public » ou chirurgical couvrant la bouche et le nez pour fréquenter certaines voies et places, du 21 mai au 2 juin 2020 de 10 heures à 20 heures. Pour les requérants, l'obligation du port du masque est une ingérence dans la jouissance du droit au respect de la vie privée et familiale. Et cette ingérence n'était pas, pour le juge, justifiée par des circonstances locales.

TA Strasbourg, 25/05/2020, n° 2003058

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/content/download/171091/1705849/version/1/file/2003058-1.pdf>

État d'urgence sanitaire et mesures de police applicables : une circulaire bienvenue

Localtis.info, 25/05/2020

<https://www.banquedesterritoires.fr/etat-durgence-sanitaire-et-mesures-de-police-applicables-une-circulaire-bienvenue>

La direction des affaires civiles et des grâces a diffusé aux procureurs une circulaire de présentation des nouvelles mesures de police applicables dans le cadre de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et des infractions réprimant leur violation, incluant les codes NATINF. Vu l'imbroglie, elle pourra être utilement consultée par les maires et policiers municipaux... Pour autant, le principe de correctionnalisation en cas de violation répétée des nouvelles interdictions pourrait être mis à mal par une question prioritaire de constitutionnalité.

Sapeurs pompiers / Gestion des risques

Ardèche : les pompiers mobilisés dans les collèges pour apprendre les gestes barrières aux enfants

France Bleu, 26/05/2020

<https://www.francebleu.fr/infos/education/ardeche-les-pompiers-mobilises-dans-les-colleges-pour-apprendre-les-gestes-barrieres-aux-enfants-1590424086>

Les sapeurs-pompiers volontaires rendent visite à dix-huit collèges ardéchois, publics comme privés, pour sensibiliser les enfants aux gestes barrières. Un peu plus de 2000 élèves de 6e et 5e ont repris le chemin de l'école ce lundi en Ardèche.

Autres sujets d'actualité

➤ Culture

Grands musées et monuments comptabilisent leurs pertes / ROBERT Martine

Echos (les), 26/05/2020, p. 21

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/services-conseils/en-attendant-de-rouvrir-les-grands-musees-et-monuments-comptabilisent-leurs-pertes-1205518>

L'incertitude règne pour les établissements recevant beaucoup de visiteurs, quant à la date d'un possible accueil du public. En attendant, chacun essaie de se mettre en ordre de marche, en retravaillant sa programmation et en négociant, parfois difficilement avec ses syndicats.

Déconfinement : aide pour la reprise d'activité et la réouverture au public des établissements culturels

ID.Cité, 26/05/2020

https://www.idcite.com/Deconfinement-aide-pour-la-reprise-d-activite-et-la-reouverture-au-public-des-etablissements-culturels_a48434.html

Afin de favoriser la réouverture progressive au public des bibliothèques territoriales, librairies, musées, salles de spectacle, monuments et services d'archives, ainsi que la reprise des actions culturelles et d'éducation artistique et culturelle, les activités artistiques dans le champ du spectacle vivant et le redémarrage des chantiers d'archéologie préventive sur l'ensemble du territoire, le ministère de la Culture a conçu avec les professionnels ces documents d'aide, sans valeur contraignante.

" Nous attendons des propositions techniques rigoureuses des professionnels de la culture "

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 25/05/2020, n° 2516, p. 11

<https://archives.lagazettedescommunes.com/38027138/-nous-attendons-des-propositions-techniques-rigoureuses-des-professionnels-de-la-culture>

Dans l'objectif de la reprise des activités culturelles post-confinement, Jean-Philippe Lefèvre, président de la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC), explique ce qu'il attend de l'Etat et des professionnels.

➤ Déplacements et transports

Les Français toujours déterminés à acheter une voiture après le confinement

ID.Cité, 26/05/2020

https://www.idprive.com/Les-Francais-toujours-determines-a-acheter-une-voiture-apres-le-confinement_a6101.html

La pandémie COVID-19 a frappé de façon instantané et massive, et aucune industrie n'a été épargnée y compris le secteur automobile. Alors que le Président Emmanuel Macron présentera demain son plan de relance du secteur, et malgré des prévisions de forte baisse des ventes de véhicules de tourisme pour cette année (entre 20-25% au niveau mondial), cette crise sanitaire pourrait également offrir des opportunités immédiates. En France, les intentions d'achat d'un véhicule

se maintiennent après le confinement, et se renforcent chez certains, afin de mieux respecter la distanciation sociale.

Cartes Navigo et Imagine R : demandez votre remboursement jusqu'au 17 juin

ID.Cité, 26/05/2020

https://www.idprive.com/Cartes-Navigo-et-Imagine-R-demandez-votre-remboursement-jusqu-au-17-juin_a6102.html

Tous les voyageurs d'Île-de-France détenteurs du forfait Navigo ou Imagine R peuvent demander le remboursement intégral pour le mois d'avril 2020 et les 10 premiers jours de mai. Il faut en faire la demande en ligne sur la plateforme mondedommagementnavigo.com entre le 20 mai et le 17 juin 2020.

Un plus gros bonus pour acheter un véhicule électrique, une meilleure prime à la conversion... Les pistes du plan de soutien à l'automobile

franceinfo.fr, 25/05/2020

[https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/un-plus-gros-bonus-pour-acheter-un-vehicule-electrique-une-meilleure-prime-a-la-conversion-les-pistes-du-plan-de-soutien-a-l-automobile_3980181.html#xtor=EPR-51-\[un-plus-gros-bonus-pour-acheter-un-vehicule-electrique-une-meilleure-prime-a-la-conversion-les-pistes-du-plan-de-soutien-a-l-automobile_3980181\]-20200526-\[titre\]](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/un-plus-gros-bonus-pour-acheter-un-vehicule-electrique-une-meilleure-prime-a-la-conversion-les-pistes-du-plan-de-soutien-a-l-automobile_3980181.html#xtor=EPR-51-[un-plus-gros-bonus-pour-acheter-un-vehicule-electrique-une-meilleure-prime-a-la-conversion-les-pistes-du-plan-de-soutien-a-l-automobile_3980181]-20200526-[titre])

Un plan très attendu par le secteur va être présenté ce mardi par le président de la République. Objectif : donner un bol d'air à la filière automobile, sinistrée par la crise du Covid-19, et favoriser la transition écologique.

➤ **Education / formation**

FAQ. Adaptations de l'organisation de la session d'examens 2020 dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 / MINISTERE DU TRAVAIL, 06/05/2020

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/gr-covid19-session-examens2020.pdf>

Réponses aux questions portant sur les CAP, les baccalauréats et brevets professionnels, les BTS et les titres du ministère du Travail.

➤ **Emploi / Travail**

Télétravail : quand les salariés ne veulent pas rentrer au bureau

leparisien.fr, 26/05/2020

<http://www.leparisien.fr/economie/business/teletravail-quand-les-salaries-ne-veulent-pas-rentre-au-bureau-26-05-2020-8323350.php>

Le coronavirus fait encore peur et beaucoup d'employés préfèrent rester chez eux. Les patrons et les DRH doivent parfois les convaincre de revenir sur leur lieu de travail. Mission difficile...

➤ **Environnement**

Biodiversité : la Ville de Paris modifie sa gestion des parcs suite au confinement / RADISSON LAURENT

Actu-environnement.com, 26/05/2020

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/biodiversite-paris-parcs-jardins-gestion-ecologique-confinement-diagnostic-35530.php4?xtor=AL-62>

La période de confinement ne sera pas sans effet sur la gestion des parcs et jardins de la Ville de Paris

Covid-19 : sur l'usage de la ventilation et de la climatisation

cahiers-techniques-batiment.fr, 26/05/2020

<https://www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/covid-19-sur-l-usage-de-la-ventilation-et-de-la-climatisation.45481>

Compte tenu de la situation actuelle et des interrogations concernant l'usage de la ventilation et de la climatisation dans le contexte de la pandémie Covid-19, Uniclîma, l'Afpac et le Snefcca ont travaillé conjointement à la rédaction d'une foire aux questions (FAQ) afin d'informer sur les préconisations à respecter.

Parcs et jardins fermés en zone rouge : l'association Respire saisit le Conseil d'Etat pour demander leur réouverture

francetvinfo.fr, 25/05/2020

[https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/parcs-et-jardins-fermes-en-zone-rouge-l-association-respire-saisi-le-conseil-d-etat-pour-demander-leur-reouverture_3980449.html#xtor=EPR-51-\[coronavirus-l-oms-suspend-temporairement-les-essais-cliniques-avec-l-hydroxychloroquine-par-mesure-de-precaution_3979863\]-20200525-\[related\]](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/parcs-et-jardins-fermes-en-zone-rouge-l-association-respire-saisi-le-conseil-d-etat-pour-demander-leur-reouverture_3980449.html#xtor=EPR-51-[coronavirus-l-oms-suspend-temporairement-les-essais-cliniques-avec-l-hydroxychloroquine-par-mesure-de-precaution_3979863]-20200525-[related])

Dans un communiqué, l'association a indiqué avoir déposé un référé-liberté devant le Conseil d'Etat pour demander la réouverture de ces espaces verts, toujours fermés dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

➤ **Finances publiques**

Relance : pour une stratégie globale gagnant-gagnant [Tribune] / LAURENT Philippe

lagazettedescommunes.com, 25/05/2020

<https://www.lagazettedescommunes.com/680315/relance-pour-une-strategie-globale-gagnant-gagnant/>

Philippe Laurent, le secrétaire général de l'Association des Maires de France propose dans une tribune une stratégie de relance au gouvernement. Il demande que l'Etat "compense aux collectivités locales les pertes subies, par une sorte de « nationalisation », avec en contrepartie l'engagement des élus locaux à accélérer leurs programmes d'investissements à décision rapide". Un échange donnant-donnant.

➤ **Santé Publique**

La sortie du confinement continue de se faire pas à pas

Localtis.info, 25/05/2020

https://www.banquedesterritoires.fr/la-sortie-du-confinement-continue-de-se-faire-pas-pas?pk_campaign=newsletter_quotidienne&pk_kwd=2020-05-25&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_quotidienne

Plusieurs textes publiés ce week-end sont venus desserrer, timidement, de nouvelles contraintes imposées par l'état d'urgence sanitaire.

Par trois fois ce week-end de l'Ascension, le décret du 11 mai prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire aura été "complété" par de nouveaux décrets. Outre quelques aménagements rédactionnels, ces décrets viennent principalement "ouvrir" ou entrouvrir de nouvelles activités (principalement le décret n° 2020-604 du 20 mai), dont les lieux de culte (décret n° 2020-618 du 22 mai) ou préciser le dispositif de quarantaine et de mise à l'isolement, d'une part à

l'entrée sur le territoire ou en Corse ou en outre-mer (décret n° 2020-617 du 22 mai), d'autre part en cas de constatation médicale de l'infection (décret n° 2020-610 du 22 mai), ce dernier ne modifiant pas le décret du 11 mai (voir notre article par ailleurs).

Trop de masques jetés par terre, bientôt 300 euros d'amende ?

leparisien.fr, 26/05/2020

<http://www.leparisien.fr/societe/300-euros-d-amende-pour-un-masque-jete-par-terre-26-05-2020-8323338.php>

Le ministère de l'Écologie va lancer une campagne rappelant les règles de bonne conduite. Un député propose une amende de 300 euros pour ceux qui jettent masques et gants dans la rue.

Déconfinement : une majorité de Français favorable au maintien des mesures de restrictions / FURBURY Pierre-Alain

lesechos.fr, 25/05/2020

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/deconfinement-une-majorite-de-francais-sont-favorables-au-maintien-des-mesures-de-restrictions-1205473>

La « peur sanitaire » l'emporte sur la « peur économique ». Deux semaines après le début du déconfinement et bien que ce dernier se passe bien, les Français restent prudents. Ils approuvent largement la limitation à 10 personnes des rassemblements sur la voie publique et la fermeture des cafés et restaurants.

➤ **Solidarité / Action sociale**

« Chèques-vacances tourisme » financés par l'État et les régions : confusion autour de l'annonce de Jean-Baptiste Lemoyne

Maire-info.com, 25/05/2020

<https://www.maire-info.com/deconfinement/-cheques-vacances-tourisme-finances-par-l%C3%89tat-et-les-regions-confusion-autour-de-l'annonce-de-jean-baptiste-lemoyne-article-24236>

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne, a annoncé, mercredi, « *travailler avec les régions* » à la distribution de « *chèques vacances tourisme cet été* » pour les Français les plus modestes et ceux qui ont travaillé « *en première et deuxième lignes* » pendant l'épidémie. Une sortie anticipée qui a « *indigné* » Régions de France qui demande à ce dernier de revenir « *immédiatement* » sur un dispositif d'initiative régionale à l'origine.

➤ **Sport / Loisirs**

Le guide numérique gratuit des lieux à visiter près de chez vous

ID.Cité, 26/05/2020

https://www.idrive.com/Le-guide-numerique-gratuit-des-lieux-a-visiter-pres-de-chez-vous_a6105.html

Pas besoin de traverser le pays pour découvrir la richesse de notre patrimoine. Preuves à l'appui, le célèbre guide du Petit Futé vient de publier une nouvelle série de 12 guides, intitulées "100 KM AUTOUR DE" en version numérique et gratuite. Une très belle occasion de (re)découvrir les trésors de nos départements.

Tourisme : la Drôme - Ardèche enregistre des réservations record

francetvinfo.fr, 25/05/2020

https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/tourisme-drome-ardeche-enregistre-reservations-record-1830962.html?utm_campaign=Documentation%20Territoriale%20CNFPT%20&utm_medium=email&utm_source=Revue%20newsletter

Le sud de la région Rhône-Alpes confirme son leadership en matière de tourisme. Les réservations dans les gîtes sont multipliées par deux en ce moment. Un vrai coup de booster qui fait du bien au moral.

La relance éco : en Isère le tourisme a perdu près de 400 millions d'euros depuis la mi-mars

France Bleu, 25/05/2020

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/la-relance-eco-en-isere-le-tourisme-a-perdu-pres-de-400-millions-d-euros-depuis-la-mi-mars-1590390043>

Chaque jour, France Bleu Isère accompagne ceux qui font redémarrer l'activité économique. Aujourd'hui zoom sur l'économie du tourisme à l'arrêt depuis la mi-mars et qui espère un feu vert du gouvernement pour se relancer dès la semaine prochaine.

➤ **Tic / numérique**

L'application StopCovid n'attend plus que l'adoubement parlementaire

Acteurspublics.fr, 25/05/2020

<https://www.actorspublics.fr/articles/lapplication-stopcovid-nattend-plus-que-ladoubement-parlementaire>

C'est une semaine décisive pour le secrétaire d'État au Numérique, Cédric O. Les députés et sénateurs se prononceront sur son projet d'application de traçage numérique des contacts, StopCovid, mercredi 27 mai, avant un éventuel déploiement à grande échelle, toujours sur la base du volontariat, à partir du 2 juin.

La CNIL autorise StopCovid mais demande un examen régulier de l'appli polémique / DEBES Florian

lesechos.fr, 26/05/2020

<https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/la-cnil-autorise-stopcovid-mais-demande-un-examen-regulier-de-lappli-polemique-1205733>

Le gendarme de la vie privée sur Internet assure que l'application du gouvernement a été élaborée selon un principe de protection des données dès la conception. Mais il demande une évaluation de l'utilité du dispositif au cours de la période d'utilisation et non a posteriori.

La CNIL rend son avis sur les conditions de mise en œuvre de l'application "StopCovid"

Commission nationale informatique et libertés, 26/05/2020

<https://www.cnil.fr/fr/la-cnil-rend-son-avis-sur-les-conditions-de-mise-en-oeuvre-de-lapplication-stopcovid>

La CNIL s'est prononcée le 25 mai 2020 sur un projet de décret relatif à "StopCovid", une application mobile mise à disposition des utilisateurs d'ordiphones (smartphones) par le Gouvernement afin de les alerter d'un risque de contamination au virus. Après son avis du 24 avril 2020 sur le principe de l'utilisation d'une telle application, elle a examiné les conditions concrètes de sa mise en œuvre.

➤ **Urbanisme / Habitat**

Immobilier : le marché du logement va évaluer les dégâts du coronavirus

Sud ouest, 26/05/2020

<https://www.sudouest.fr/2020/05/26/immobilier-le-marche-du-logement-va-evaluer-les-degats-du-coronavirus-7512374-4689.php>

Jusqu'où la crise du coronavirus a-t-elle plombé le marché français du logement ? Attendus jeudi et vendredi, les premiers chiffres officiels donneront une première idée d'un coup d'arrêt probablement historique, mais ne devraient guère fournir d'indices sur la suite. Les notaires donneront jeudi leurs chiffres, établis avec l'Insee, sur le nombre de ventes de logements anciens en France et l'évolution de leurs prix au premier trimestre.

Occupation temporaire des logements vacants - Le point sur l'expérimentation

ID.Cité, 26/05/2020

https://www.idcite.com/Occupation-temporaire-des-logements-vacants-Le-point-sur-l-exp experimentation_a48445.html

L'article 29 de la loi n° 2018-1021 ELAN reprend le dispositif contenu à l'article 101 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion tout en l'adaptant.

Covid-19 : reprise des délais en matière d'habitat indigne / JABRE LENA

France Bleu, 25/05/2020

<https://www.lagazettedescommunes.com/680367/covid-19-reprise-des-delais-en-matiere-dhabitat-indigne/>

Un décret du 20 mai a pour objet de déroger à la suspension des délais de certaines catégories d'actes, de procédures ou d'obligations, en application de l'article 9 de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période.

*Cette Lettre de Veille
est réalisée par les documentalistes du CNFPT.
Certains articles ne sont accessibles en ligne que sur abonnement.*

*Retrouvez nos Lettres thématiques d'Information mensuelles sur
<https://www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/LettreInformation/>*

Reflex_info@Reflex_réseau
Le réseau des documentalistes du CNFPT